

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Nom :

Prénom :

 Domicile

Lien de parenté :

 Travail

 Mobile

Cochez la case ci-après si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS

AUTRES RENSEIGNEMENTS - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Adresse personnelle de l'élève, si différente des représentants légaux :

Code Postal

Commune :

 Domicile

 Mobile

 Courriel élève :

Elève majeur ou émancipé : oui non

Cochez la case ci-après si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS


Assurance scolaire : oui non N° de police :

Nom et adresse de la compagnie :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) :

Nom et adresse du médecin traitant :

 N° Tél. :

Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'école ou de l'établissement, veuillez renseigner le médecin scolaire et/ou l'infirmière par une note jointe sous pli cacheté.

Date

Signatures :

Responsable légal
(qui paie les frais scolaires)

Responsable légal

Autre responsable

Elève

CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIALES

AGRICULTEURS EXPLOITANTS

10 - Agriculteurs exploitants

ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

21 - Artisans
22 - Commerçants et assimilés
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES

31 - Professions libérales
32 - Cadres de la fonction publique
34 - Professeurs, professions scientifiques
35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles
37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

42 - Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social

44 - Clergé, religieux

45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

46 - Professions intermédiaires administratives commerciales et entreprises

47 - Techniciens

48 - Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYES

52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique
53 - Policiers et militaires
54 - Employés administratifs d'entreprise
55 - Employés de commerce
56 - Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

62 - Ouvriers qualifiés de type industriel
63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal
64 - Chauffeurs
65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport

67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel

68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal

69 - Ouvriers agricoles

RETRAITES

71 - Retraités agriculteurs exploitants
72 - Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74 - Anciens cadres
75 - Anciennes professions intermédiaires
77 - Anciens employés
78 - Anciens ouvriers

AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83 - Militaires du contingent
84 - Éléves, étudiants
85 - Personnes diverses sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86 - Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)